

tage d'exercer son industrie à aussi peu de frais que possible, et quand il aura atteint à l'aisance, il paiera sa taxe tout aussi volontiers que son voisin. Qui, durant les trois dernières années, a fait preuve d'un plus grand patriotisme que le cultivateur? Qui a le plus contribué à la guerre, qui a le plus donné à la cause de la civilisation, sinon le cultivateur canadien? De cinquante à soixante-quinze pour cent des soldats sur les champs de bataille viennent de nos fermes qui, aujourd'hui, souffrent du manque de bras.

A mon sens, l'impôt est préférable aux emprunts; il élimine l'intérêt. Si l'on emprunte \$10,000,000 pour solder une dépense en vingt ans, il faut payer \$15,000,000 en plus du remboursement du capital. Si vous imposez une taxe de \$10,000,000 pour le même objet, le peuple paie le montant et il lui reste la différence qu'il pourra donner plus tard pour subvenir à d'autres besoins du pays. Je trouve ce principe sage: on pourrait l'appliquer au Canada avec avantage. Que j'achète à crédit un immeuble de \$5,000 ou \$10,000; pendant dix ans je paie en intérêt presque autant que la dette primitive. Le même principe s'applique à toutes nos dépenses; l'adopter, c'est se dispenser de payer un intérêt qui, bien souvent, représente l'équivalent de la somme encaissée. Mais il a été impossible jusqu'à présent d'obtenir une réponse du ministre des Finances.

Qu'on me permette de citer l'exemple des Etats-Unis, maintenant que le ministre des Finances et le solliciteur général, que je ne vois pas à leur siège, sont prêts, pour des motifs différents, à avoir des relations de commerce avec les Yankees. Le solliciteur général s'inspire peut-être de son amour pour les cultivateurs; à son prochain retour dans les provinces de l'Ouest il ne manquera pas de faire montre de sa profonde sympathie envers les cultivateurs. Le ministre des Finances, lui, a cédé aux exigences de la guerre. Nul doute que le ministre des Finances et ses amis, les manufacturiers de l'Ontario, peuvent espérer en l'avenir, comme a su le leur faire entendre l'honorable député de Chateauguay (M. Morris).

Maintenant qu'il nous est permis de tourner les yeux du côté des Etats-Unis, la Chambre me permettra de porter à son attention le nouveau projet d'impôt sur le revenu que le Congrès américain a mis à l'étude et qui entrera en vigueur dès qu'il sera sanctionné. Ce bill crée un impôt additionnel sur le revenu des particuliers, des

corporations, des compagnies à fonds social, des compagnies d'assurance et sur d'autres revenus possibles. Aux Etats-Unis, même les revenus de \$2,000 sont imposables. Au Canada, on pourrait taxer beaucoup des revenus de \$1,000. Le célibataire, qui n'a pas à subvenir aux besoins d'une famille, qui n'a d'autres obligations que sa propre subsistance, et qui, dans les circonstances actuelles, a un revenu de \$1,000, contribuera volontiers chaque année, s'il a un peu de sang canadien, pour quelques dollars de son revenu à l'alimentation du trésor public. Adoptez ce système, et la moindre taxe que vous imposerez donnera dans l'ensemble un revenu annuel considérable. Aux Etats-Unis, tous les revenus paient un impôt d'après une échelle graduée. Ainsi, sur les revenus de \$5,000 à \$7,500, on perçoit 1 pour 100, et, sur ceux de \$7,500 à \$10,000, 2 pour 100. Un citoyen dont le revenu est de \$100,000 paie \$10,000 au fisc, et celui qui reçoit \$1,000,000 par année verse \$300,000 au trésor. Un revenu de \$500,000 paie une taxe de \$100,000. L'Etat percevra cette année, avec ce système, \$250,000,000. De cette façon, chaque catégorie de citoyens doit payer selon ses moyens. Le gouvernement américain a taxé lourdement les millionnaires.

On m'objectera peut-être la rareté des millionnaires au Canada. Je ne crois pas qu'ils fussent bien rares avant la guerre.

Nous avions un assez bon nombre de millionnaires, et je crois que depuis le commencement de la guerre nous en comptons beaucoup plus qu'auparavant. Ce n'est que depuis la guerre que les millionnaires canadiens ont pu mettre des centaines de mille dollars dans les mains de jeunes filles sténographes, en retour de leurs services passés; je crois que cela s'est fait plus d'une fois et l'on constatera que beaucoup d'autres personnes se sont enrichies aussi soudainement. Aussi, vu l'état de choses qui existe présentement, il faudrait imposer une taxe élevée sur les anciens et les nouveaux millionnaires, particulièrement sur ces derniers. Si le ministre des Finances fait un relevé des millionnaires et des demi-millionnaires, il en trouvera assez, au Canada, pour retirer des millions de dollars d'une taxe sur leur revenu. L'Angleterre acquitte une grande partie de ses dépenses de guerre au moyen des impôts. L'Allemagne y fait face au moyen d'emprunts, étant dans l'impossibilité d'augmenter les charges. Elle a eu tellement recours à l'impôt, en préparation à la guerre depuis quarante ans, que sa population